



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

*La Ministre des affaires sociales
et de la santé*

*La Ministre déléguée
chargée des personnes âgées et
de l'autonomie*

PARIS, LE - 5 SEP. 2012

Monsieur le Professeur,

Le gérontopôle de Toulouse a été missionné à trois reprises par les ministres en charge de la santé et des personnes âgées pour mener des travaux de recherche et des actions de prévention dans le domaine du vieillissement. La qualité des travaux du gérontopôle est reconnue y compris au plan international comme en témoignent ses nombreuses publications. Avec le vieillissement, se développent les fragilités et les pathologies chroniques à l'origine du déclin fonctionnel physique, cognitif et sensoriel. Ces déficits fonctionnels réduisent les capacités d'autonomie des personnes âgées et peuvent conduire peu à peu à la dépendance. C'est pourquoi nous souhaitons que le gérontopôle poursuive, au cours des prochaines années, ses travaux de recherche autour du vieillissement, afin de contribuer à la mise à disposition de données susceptibles d'orienter les politiques publiques des prochaines années.

Il est ainsi essentiel que le gérontopôle fasse des propositions issues de ses recherches au comité national de coordination de la politique de prévention de la perte d'autonomie sur le repérage et les modalités de prise en charge des personnes âgées fragiles. Le ciblage d'une action à destination des populations âgées fragiles représente en effet un défi au service d'une politique résolument orientée vers la prévention et soutenue par des interventions ciblées sur les populations à risque.

.../...

Monsieur Bruno VELLAS

Chef du service – Gériatrie – Maladie d'Alzheimer
Gérontologie clinique et médecine interne – Pôle Gériatrie
Casselardit – Pavillon J-P Junot
170, avenue de Casselardit- TSA 10031
31059 TOULOUSE cedex 9

Dans cette perspective, il est demandé au gérontopôle de poursuivre ses recherches cliniques sur quatre thèmes :

- Le **repérage des personnes fragiles** en population générale grâce à l'élaboration d'outils simples pour les professionnels qui interviennent auprès des personnes âgées : médecins généralistes, professionnels des soins et de l'aide à domicile, équipes mobiles gériatriques.
- Les **conditions d'évaluation et de traitement des fragilités** liées à l'avancée en âge ; cette recherche devra comprendre une dimension médico-économique afin d'évaluer les modifications induites dans le parcours de soins des personnes. Les plateformes de prévention de la fragilité pourront être utilement mobilisées à cette fin.
- La **modélisation de programmes de préservation de l'autonomie des personnes de plus de 65 ans** à partir des résultats des études pilotes – programmes de prévention multi-domaines (prise en charge nutritionnelle, activité physique, stimulation sociale et cognitive). Dans ce cadre, pourraient être aussi recherchés, organisés et évalués les moyens d'un suivi adapté (y compris technologique) au domicile des personnes âgées fragiles dans des territoires pilotes.
- Enfin, la mesure de la **dépendance iatrogène induite** par des prises en charge inappropriées à l'hôpital ou en EHPAD est un élément essentiel de la qualité des prises en charges. Les recherches menées par le gérontopôle devront tendre vers la définition d'outils appropriés.

Par ailleurs nous portons un grand intérêt aux travaux de recherche fondamentale et translationnelle sur les mécanismes biologiques du vieillissement, des fragilités et la maladie d'Alzheimer, qu'il convient de poursuivre.

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous tenir régulièrement informées de l'avancée de ces travaux.

Nous tenons à vous remercier pour votre implication sur ces sujets essentiels pour les personnes âgées. Les recherches menées par le gérontopôle ouvrent de nouvelles perspectives de maintien de l'autonomie des personnes âgées, qui contribueront à améliorer leur qualité de vie.

Bien à vous,

Marisol Touraine

Marisol TOURAINE

Michèle Delaunay

Michèle DELAUNAY